

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

INDIVISION SUCCESSORALE ET POLITIQUE DU LOGEMENT OUTRE-MER - (N° 547)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 25

présenté par

M. Nilor, M. Azerot, Mme Bello, M. Brotherson et M. Serville

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.